

Paris, le 28 juillet 2010



DELEGATION NATIONALE DE L.C.L. - Le Crédit Lyonnais

15 Rue Feydeau - 75002 PARIS / BC 315.51

Tél. 01.42.95.11.80 / 10.57 - Fax : 01.42.95.10.55

Lotus / mail : [cfdt\\_delegation-nationale@lcl.fr](mailto:cfdt_delegation-nationale@lcl.fr)

Internet : [www.cfdt-lcl.org](http://www.cfdt-lcl.org)

# RETRAITES

N°2

*Dès la rentrée,  
le projet de réforme des retraites du gouvernement sera débattu  
à l'Assemblée Nationale, puis au Sénat.*

**LE 7 SEPTEMBRE, LA CFDT APPELLE AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES A UNE JOURNEE DE MOBILISATION D'AMPLEUR.**

## Une réforme brutale...

**Principale mesure du gouvernement :**

**Le recul à 62 ans de la possibilité de prendre sa retraite et à 67 ans pour un taux plein.**

### C'est injuste !

Pour ceux qui ont commencé à **travailler jeunes** et souvent dans des **métiers pénibles**.

- Pour ceux qui ont des **carrières interrompues** par le chômage, la maternité, la précarité, la maladie.
- Pour les **seniors** que les entreprises licencient avant l'âge de la retraite.
- Pour tous les salariés et les fonctionnaires qui supportent **85% de l'effort demandé**. Ils paient une fois de plus la facture de la crise, pourtant responsable de 60% du déficit des retraites en 2015.

La contribution prévue sur les hauts revenus et les revenus du capital est **symbolique**.

## Qui aggrave les inégalités...

**Face à la retraite, il y a des inégalités. Le gouvernement les ignore ou pire, les aggrave.**

### **Il n'y a pas ou peu de mesures pour :**

- **Les femmes** qui subissent le temps partiel imposé, les bas salaires, la précarité. Elles devront travailler encore plus longtemps pour une retraite à taux plein
- **Les jeunes** qui ont de plus en plus de mal à décrocher un premier CDI
- Les **polypensionnés** (40% des salariés) qui ont travaillé dans le public et dans le privé. Ils sont pénalisés dans le calcul de leur retraite
- Les salariés exposés à un **travail pénible**. Ils devront faire la preuve qu'ils ont 20% d'invalidité pour partir à 60 ans. **Et s'ils ne tombent malades qu'après ?**

## Qui hypothèque l'avenir

**Côté financement, le compte n'y est pas !**

- **Les hauts revenus et les revenus du capital** sont très peu touchés : ils n'apportent que 15% des recettes.
- Le gouvernement fait main basse sur le **Fonds de réserve des retraites**, créé pour aider les futures générations à faire face aux effets du papy-boom à l'horizon 2020. Il n'y aura plus de réserves pour amortir le choc quand il se produira.

Le gouvernement prétend revenir à l'équilibre en 2018. En réalité, il renvoie le problème aux futures générations. **C'est une réforme à courte vue.**

## L'alternative, c'est le dialogue

*Le gouvernement a bâclé sa réforme en quelques mois sans prendre le temps d'un débat approfondi.*

Tout le monde est concerné par les retraites. Notre système est fondé sur la solidarité entre les générations. **La CFDT** y tient comme la majorité des Français.

Si on veut le garder, il faut en finir avec les rafistolages. Il faut une réforme en profondeur, ambitieuse, partagée.

Pour cela, il est nécessaire d'ouvrir un grand débat. **La CFDT demande un « Grenelle des retraites », qui associe toutes les composantes de la société.**

# UNE RETRAITE

# JUSTE



# JUSTE

# UN

# DROIT !

## L'alternative, c'est la confiance en l'avenir

*La situation de l'emploi a une influence majeure sur le système de retraites : plus de chômage, c'est moins de cotisations.*

La lutte pour l'emploi doit être une priorité nationale, en particulier pour les jeunes et les seniors.

Il faut consolider le financement des retraites sur le long terme. Pour ne pas alourdir la dette, **la CFDT** revendique la création d'une tranche d'imposition sur les plus hauts revenus, la suppression du bouclier fiscal, l'augmentation de la fiscalité sur les revenus du capital. Une partie des sommes dégagées peut servir aux retraites.

**Le fonds de réserve ne doit pas être siphonné, mais au contraire alimenté pour faire face au choc démographique.**

## L'alternative, c'est la retraite à la carte

*Nous vivons plus longtemps en meilleure santé, c'est une bonne nouvelle.*

Oui, il faudra travailler plus longtemps pour sauver nos retraites, mais à certaines conditions :

- Garder la possibilité de choisir un départ à 60 ans
- Agir sur la durée de cotisation, pas sur l'âge
- Autoriser tout salarié qui a atteint le nombre de trimestres à partir à la retraite à taux plein quel que soit son âge
- Valider les périodes de stage, de minima sociaux, de chômage non indemnisé
- Créer le droit à une « pause », tout en retardant d'autant le moment de la retraite.

En bref, il s'agit de permettre à chacun de construire sa retraite, en connaissance de cause, à partir de son parcours professionnel, personnel, et en fonction de ses aspirations.

## L'alternative, c'est la justice sociale

*Pour être acceptable, une réforme doit être juste. On ne peut pas demander les mêmes à tout le monde !*

- Ceux qui sont exposés à un travail pénible doivent gagner une année de cotisation **tous les 10 ans et pouvoir partir plus tôt.**
- Le calcul de la retraite des **polypensionnés du privé** doit s'appuyer sur les **25 meilleures années de toute la vie professionnelle.** Les mobilités entre le public et le privé ne doivent plus être sanctionnés.
- Les droits familiaux de retraite doivent être **plus favorables aux femmes et aux foyers modestes.**

**Les basses pensions doivent être augmentées. La CFDT revendique 100% du SMIC pour une carrière pleine.**

## L'alternative, c'est la réforme CFDT !

- **C'est une réforme juste**
- **C'est une réforme pour chacun et l'équité pour tous**
- **C'est une réforme financée**
- **Une réforme qui permet d'y voir clair : il faut réfléchir à rapprocher les régimes, il y en a 37 et personne n'y comprend rien**
- **C'est une réforme pour toutes les générations !**